



PREFET DES ALPES-MARITIMES

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nice, le 23/11/2017

SUD EST ASSAINISSEMENT
Route de la Gaude
BP 153
06803 CAGNES SUR MER

A l'attention de Monsieur le Directeur

Objet : Quai de transfert de déchets – RD 2085 – 06270 Villeneuve Loubet
Votre courrier du 15/11/2017.
Visite d'inspection du 21/11/2017.

Monsieur le Directeur,

Votre site dit « quai de transfert » situé RD 2085 – 06270 Villeneuve-Loubet a fait l'objet d'une visite d'inspection le 21/11/2017 pour faire un point de situation suite à la visite précédente du 03/11/2017 et à votre courrier du 15/11/2017.

Vous trouverez en pièce jointe copie du rapport de visite adressé à Monsieur le Préfet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.